

*Article 31 du Règlement*

À la suite de cet excellent travail, St. Catharines a été choisie candidate canadienne aux Championnats mondiaux d'aviron qui auront lieu en 1999.

Nous collaborons pour que des gens du monde entier reviennent à Niagara assister à des compétitions d'aviron de haut calibre.

\* \* \*

**LES FRAIS D'ADMISSION AUX ÉTATS-UNIS**

**M. David Iftody (Provencher, Lib.):** Monsieur le Président, aujourd'hui, le président Clinton a présenté une mesure budgétaire visant à faire payer aux Canadiens qui entrent aux États-Unis 1,50 \$ US par personne ou 3 \$ US par voiture.

L'administration américaine se servira de l'argent perçu auprès des Canadiens pour renforcer la sécurité à la frontière mexicano-américaine. J'ai l'impression que le gouvernement américain veut taxer les Canadiens pour régler les problèmes de sécurité à la frontière mexicaine.

Ces mesures contreviennent à l'accord conclu entre nos deux pays, qui autorise la libre circulation transfrontalière des marchandises et des personnes. C'est de la part des Américains une mesure financière illégitime et une insulte pour les Canadiens qui respectent la liberté qu'ont réciproquement les Canadiens et les Américains de circuler d'un pays à l'autre.

Cette mesure est un nouveau facteur de friction qui vient envenimer les relations canado-américaines déjà tendues. Elle devrait être rejetée par le Congrès et retirée du programme budgétaire américain.

\* \* \*

**LA DÉFENSE DE L'IVRESSE EXTRÊME**

**M. Jim Jordan (Leeds—Grenville, Lib.):** Monsieur le Président, un sentiment d'inquiétude règne dans la circonscription de Leeds—Grenville, comme dans le reste du pays d'ailleurs, à la suite de la récente décision des tribunaux permettant qu'un état d'ivresse extrême puisse être invoqué comme défense en cas de crime grave.

Des résidents de toute origine sociale continuent à protester contre ce qui semble être une grave lacune de notre droit. Ils demandent que le ministre de la Justice prenne immédiatement les mesures législatives nécessaires pour corriger ce qui semble être une grave erreur judiciaire.

Les électeurs qui m'avaient demandé d'intervenir dans ce dossier l'avaient fait par le biais d'une pétition, mais malheureusement, elle n'était pas en bonne et due forme. C'est pourquoi j'ai recours à ce moyen pour faire part de leurs inquiétudes au ministre de la Justice.

\* \* \*

*[Français]***LA LIBÉRATION D'AUSCHWITZ-BIRKENAU**

**Mme Christiane Gagnon (Québec, BQ):** Monsieur le Président, le 18 janvier dernier, la planète entière s'est rappelé les horreurs de la dernière Grande Guerre. Cette date

commémorait plus particulièrement le cinquantenaire de la libération du camp de la mort d'Auschwitz-Birkenau.

Nous n'insisterons jamais assez sur le fait que ce camp de concentration a été utilisé par les forces nazies pour exterminer plus d'un million de prisonniers, dont plus de 90 p. 100 étaient membres de la communauté juive. Nous tenons à rappeler à cette Chambre que les terribles souvenirs de ces événements occupent une place importante de notre histoire et nous espérons que de telles atrocités ne se reproduisent plus jamais.

Nous, les députés du Bloc québécois, profitons de cette tribune parlementaire pour évoquer notre solidarité aux familles des victimes, et plus particulièrement au peuple juif qui a tant souffert durant cette période tragique de l'histoire de l'humanité.

\* \* \*

*[Traduction]***LE CONTRÔLE DES ARMES À FEU**

**M. Lee Morrison (Swift Current—Maple Creek—Assiniboia, Réf.):** Monsieur le Président, nous vivons dans une société tolérante et charitable, tellement charitable que Denis Lortie a pu voler une arme automatique de l'armée, terroriser le personnel d'une assemblée législative provinciale, tuer trois personnes au hasard, en blesser plusieurs autres et réintégrer la société en moins de dix ans.

Mais il y a tout de même des limites à la charité. En vertu de la mesure proposée par le ministre pour le contrôle des armes à feu, un agriculteur qui néglige ou qui refuse d'enregistrer sa carabine à tir simple de calibre 22 pourrait passer un an derrière les barreaux pour avoir causé des problèmes à l'administration.

C'est le monde à l'envers.

\* \* \*

• (1410)

**LA TAXE D'ENTRÉE AUX ÉTATS-UNIS**

**M. Nelson Riis (Kamloops, NPD):** Monsieur le Président, je veux signaler que le président des États-Unis a décidé, dans un effort désespéré pour susciter des rentrées de fonds, d'imposer une taxe de 1,50 \$ US à tous les Canadiens qui visiteront les États-Unis, et de 3 \$ US à tous les véhicules qui entreront aux États-Unis.

Cette politique n'est pas compatible avec le principe d'une frontière ouverte entre le Canada et les États-Unis. Elle va à l'encontre de l'Accord de libre-échange signé avec les États-Unis.

Quand le premier ministre rencontrera Bill Clinton, plus tard en février, il devrait lui demander d'annuler cette décision. Il devrait lui dire que les Canadiens n'accepteront tout simplement pas cet affront du président des États-Unis.

\* \* \*

**LE DÉCÈS DE JEFFREY SECTER**

**M. Barry Campbell (St. Paul's, Lib.):** Monsieur le Président, je prends la parole pour parler de Jeffrey Secter, un de mes électeurs qui a été assassiné, le mois dernier, en République Dominicaine.